



Samoëns, le 29 avril 2022

## Communiqué Maison médicale

### **Tout le monde a été pris de court :**

Les patients Septimontains ont eu la mauvaise surprise de trouver porte close au centre médical le 19/04. Une affiche, posée le 16/04 par les médecins, indiquait la durée indéterminée de cette fermeture et conseillait aux patients de se déplacer auprès des médecins de la vallée, qui sont déjà bien chargés par ailleurs. Sans avertir la commune, sans prévenir les patients et à leur initiative, la maison médicale est fermée côté médecins.

Signalons la contrepartie, de l'occupation gratuite des locaux charges comprises (9 350 €), de logements pour certains médecins (2 000 €), de la mise à disposition de personnels (75 000 €) et de matériel racheté par la commune à la société exploitante (39 500 €), soit un coût total pour la collectivité de 125 850 € uniquement pour l'hiver écoulé :

- L'obligation d'ouverture 7 jours sur 7 (pour cet hiver)
- Un préavis de 2 mois en cas de volonté de départ

Au-delà de ces obligations contractuelles, nous pouvons aussi parler d'un engagement moral qui n'a pas été respecté. Quand une commune et ses contribuables mettent autant de moyens sur la table pour maintenir et pérenniser leur service de santé, on peut attendre un peu de prévenance et un minimum d'effort pour accompagner une transition si elle doit avoir lieu. Irresponsabilité et intérêt particulier ont pris le pas sur le serment d'Hypocrate.

### **Où en sommes-nous ?**

Un médecin a rendu les clés. Un médecin a annoncé son départ le 8/04 (donc est normalement présent jusqu'au 8/06) et n'a pris aucune disposition.

Les patients et la commune ne peuvent attendre. Un courrier de la commune demandant une réponse sous 2 semaines sur leurs intentions est parti :

- Soit une permanence s'organise
- Soit c'est la restitution immédiate des clés.

La commune ne peut pas bloquer indéfiniment ses locaux sans savoir. Il nous faut cette clarification pour pouvoir avancer.

**Les cabinets de kinésithérapie et infirmier restent heureusement ouverts.**

### **L'avenir :**

Nous avons un certain nombre de contacts avec des médecins potentiellement intéressés pour nous rejoindre. Le travail continue pour reconstituer une offre médicale à Samoëns. Le délai pour un retour à la normale dépend de la disponibilité et de la volonté de ces médecins. Idéalement, Samoëns a besoin de 2 ou 3 médecins, qui s'entendent bien et qui ont un projet commun pour constituer un pôle médical de qualité au service de la population locale et des visiteurs. Consciente du désagrément et de l'inquiétude de certains, sachez que la Mairie est mobilisée au quotidien sur ce dossier prioritaire.

Le Maire,  
Jean-Charles MOGENET